




Objet :	Demande d'autorisation environnementale pour l'extension d'une carrière de matériaux alluvionnaires et la mise en place d'installations connexes
Demandeur :	 SORECO
Localisation :	Pierrefonds, parcelles section CR n°119, 189, 190, 227, 483, 709, 710, 1153 et 1155 de la commune de Saint-Pierre (97410)
Référence EMC2 :	n°D367
Référence devis	N°567/2020
Date :	Novembre 2022

Justificatifs des capacités techniques et financières

N° Pièce jointe	Intitulé de la pièce jointe du CERFA n°15964*01
47	Une description des capacités techniques et financières.

PREAMBULE

La SORECO exploite actuellement une carrière de matériaux alluvionnaires dite « Dijoux 2 », autorisée par arrêté préfectoral n°2016-440/SG/DRTCV du 29 mars 2016 et modifiée par une procédure de cas-par-cas (Arrêté préfectoral n°2021-1935/SG/DCL du 27 septembre 2021) et un porter-à-connaissance au préfet, ainsi qu'une installation de transit de matériaux sur la commune de Saint-Pierre. Cette installation se situe sur les parcelles CR 190, 189, 119, 1155 et 1153 sur une surface classée de 120 783 m².

Pour répondre aux besoins en matériaux des zones sud et ouest de l'île de la Réunion, la SORECO projette l'extension de sa carrière de matériaux alluvionnaires sur 4 parcelles limitrophes.

Les parcelles concernées par le projet d'extension sont cadastrées en section CR n°227, 483, 709 et 710. La SORECO dispose de la maîtrise foncière par l'intermédiaire d'un contrat de forage passé avec le propriétaire du terrain.

Ces parcelles sont à vocation agricole, avec une dominance de la culture de canne à sucre.

La surface classée totale du projet est de 194 701 m², pour une surface en extraction totale de 177 338 m².

Le volume de matériaux supplémentaire (hors découverte) sera d'environ 2 000 000 m³ et un volume pour toute la carrière d'environ 4 500 000 m³. La capacité d'extraction maximale annuelle sera augmentée à 800 000 t/an (augmentation de 143 000 t/an) et la capacité d'extraction moyenne restera de 517 000 t/an.

Les matériaux extraits pourront être traités sur site avec la mise en place d'une installation de traitement des matériaux soumise à déclaration (200 kW) au titre de la rubrique ICPE 2515. L'installation est sous le régime de la déclaration au regard de la rubrique 2517 (transit de matériaux) et le conservera avec une surface de transit de 9500 m².

Sa durée sera de 20 ans, à partir de l'arrêté préfectoral du 29 mars 2016, dont 10 ans pour l'exploitation de l'extension (avec 1,5 an dédié à la remise en état).

La remise en état consistera à remblayer partiellement la fosse avec des terres de remblais, surmontées d'une couche présentant de bonnes qualités agronomiques (terres végétales). Cette remise en état s'appliquera à la carrière existante et son extension. Elle sera conforme aux objectifs définis par le Schéma d'Aménagement Régional de l'île de la Réunion, permettra la reprise d'une activité agricole mécanisable, diversifiable et plus rentable.

La réforme de la procédure d'autorisation environnementale présentée dans l'ordonnance n°2017-80 du 26 janvier 2017 et le décret n°2017-82 du même jour, introduit la possibilité pour certains projets soumis à autorisation et enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, de passer par un examen au cas par cas concernant la nécessité de la réalisation d'une étude d'impact. Au regard des dimensions du projet, la SORECO a monté un dossier de demande d'autorisation environnementale afin d'avoir tous les éléments relatifs à l'évaluation des impacts environnementaux de son projet.

Une note de présentation du projet a été transmise par mail à la DEAL le 29/04/2022 dans le cadre de la phase amont.

Le projet fait l'objet d'une demande d'autorisation environnementale au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour la rubrique 2510-1 (exploitation de carrière).

Conformément à l'article L.181-1 du code de l'environnement issu de l'Ordonnance n°2017-80 du 26 janvier 2017, le projet fait l'objet d'une demande d'autorisation environnementale au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour la rubrique 2510-1 (exploitation de carrière).

Une demande d'autorisation environnementale contenant notamment un justificatif des capacités techniques et financières de la SORECO, doit être réalisée.

Ce présent document s'attache donc à justifier des capacités techniques et financières de la SORECO quant à la réalisation de ce projet (pièce jointe n°47 du CERFA n°15964*01).

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
SOMMAIRE	5
SOMMAIRE DES TABLEAUX ET PLANCHES	5
1. HISTORIQUE DE LA SORECO	6
2. LA SORECO ET LE GROUPE CAPRIONA	6
3. PÉRIMÈTRE D'ACTION DE LA SORECO ET TYPES DE CLIENTS	7
4. PRODUITS FABRIQUÉS ET SERVICES PROPOSÉS PAR LA SORECO	7
5. MOYENS FINANCIERS DE LA SORECO	8
5.1 ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SORECO	8
6. MOYENS TECHNIQUES	8
6.1 MOYENS MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS.....	8
6.2 MOYENS HUMAINS	9
7. MOYEN TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE POUR LE PROJET	12
8. CONCLUSION	13
9. ANNEXES	14

SOMMAIRE DES TABLEAUX ET PLANCHES

Tableau 1 : Evolution du chiffre d'affaires de la SORECO de 2019 à 2021.....	8
Planche 1 : Organigramme fonctionnel de la SORECO pour 2022	11

1. HISTORIQUE DE LA SORECO

La SORECO, « Société Réunionnaise de Concassage », fut créée par Gérard Sita en 1976 sur le site les parcelles CO 450 et CO 481 situés sur la CD 26 Route de l'Entre-Deux au lieu-dit des 3 cheminées qui s'étendait à l'époque sur 24 hectares.

En 2008, après le décès du fondateur M. Sita, la société est rachetée par la financière JANAR.

En mars 2009, M. Pascal Léandri reprend la société sur 5 ha. Une modernisation des installations est alors entreprise afin de servir au mieux des industries comme SIGEMAT (production de Béton Prêt à l'Emploi et d'éléments préfabriqués) et PREFABETON (production de Blocs et d'éléments préfabriqués), mais permet également d'étendre la clientèle extérieure et de répondre aux exigences de qualité et de quantité.

En 2010, la SORECO obtient l'autorisation d'extraire des matériaux sur la carrière dite « Carpy » à Bois d'Olive sur la commune de Saint-Pierre.

En 2016, elle obtient l'arrête préfectoral d'autorisation pour une carrière située à Pierrefonds, sur la commune de Saint-Pierre (carrière dite « Dijoux 2 »).

Un extrait Kbis de la société est disponible en Annexe 1.

2. LA SORECO ET LE GROUPE CAPRIONA

La SORECO fait partie du groupe familial CAPRIONA, intégrant plusieurs entreprises du bâtiment et des travaux publics.

Le groupe CAPRIONA compte 5 entreprises :

- PREFABETON : Produits préfabriqués en béton
- SIGEMAT : Béton prêt à l'emploi et préfabrication du bâtiment
- SORECO : Extraction et production de granulats
- ANZEMBERG : Négoce de produits du BTP
- DIMATECH : Fourniture et pose de produits industriels

Le groupe, créé en 2003, est dirigée par M. Pascal Léandri.

3. PÉRIMÈTRE D'ACTION DE LA SORECO ET TYPES DE CLIENTS

La clientèle de la SORECO est essentiellement composée d'entreprises et de communes du sud de l'île, telles que :

- Collectivités locales,
- Entreprises du BTP,
- Artisans et entrepreneurs,
- Créateurs et aménageurs paysagers,
- Quincailleries – Jardineries,
- Distribution bâtiment,
- Particuliers.

4. PRODUITS FABRIQUÉS ET SERVICES PROPOSÉS PAR LA SORECO

La SORECO fabrique et vend différents types de produits, certains peu transformés et d'autres plus élaborés, ayant subis différents types de traitement.

Les produits vendus par la SORECO sont les suivants :

- Sables et granulats :
 - Sable 0/1 lavé, 0/4 semi concassé lavé et 0/4 concassé
 - Sable de remblai 0/8 concassé
 - Gravillons 4/8 concassés, 4/10 semi concassés lavés et 10/20 semi concassés lavés
 - Gravier 20/40 semi concassé
 - Graves 0/20 semi concassées, 0/31.5 semi concassées, 0/80 semi concassées, et 0/200 semi concassées
 - Gabions 80/130 et 80/200 concassés
 - Moellons 200/400 roche piquée et 200/400 roche bleue
 - Gravier 6/10 blancs, jaunes et rouges pour bétons désactivés
 - Vente en vrac enlevé sur notre plateforme ou livré sur chantier. Conditionnement en big bags (0,75 - 1 T - 1,2 T) et en sacs de 25Kg pour les sables et le mélange béton 0/20.
- Gabions :
 - Gabions de 0.125m³ à 2m³
 - Largeurs : 50, 70 et 100
 - Vente de panneaux et d'accessoires de réalisation
- Scories et galets :

- Galets décoratifs blanc, noir poli, mix color, chocolat... une vingtaine de références de coloris et de granulométrie différentes.
- Scories 6/10, 10/15 et 20/40
- Vente en vrac ou en sacs de 15 à 25 Kg

Pour obtenir des produits de qualité, la SORECO réalise des tests de contrôle sur les matériaux qu'elle propose à ses clients. Les tests granulométriques sont réalisés par le laboratoire interne de la SORECO (certifié CE). Les tests physico-chimiques sont confiés au laboratoire externe SEGC.

Un logiciel adapté permet une gestion rigoureuse et une traçabilité des produits entrants et sortants du site (quantité évaluée par l'intermédiaire d'un pont-basculé en sortie de carrière et au niveau de l'installation de traitement).

La SORECO propose également les services suivants :

- Déplacement sur site, conseil et établissement d'offres commerciales,
- Dimensionnement et calepinage de gabion à la demande,
- Livraison de nos produits,
- Enlèvement de produits sur site,
- Conditionnement à la demande.

5. MOYENS FINANCIERS DE LA SORECO

5.1 ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SORECO

L'évolution du chiffre d'affaires de la SORECO est présentée dans tableau ci-dessous pour les 3 dernières années :

	2019	2020	2021
Chiffre d'Affaires nets en €	9 735 408	10 472 757	11 431 735

Tableau 1 : Evolution du chiffre d'affaires de la SORECO de 2019 à 2021

Au regard des éléments présentés ci-avant, il apparaît que la SORECO dispose des capacités financières requises pour son projet d'extension de la carrière Dijoux.

A défaut de plis confidentiels, les bilans comptables seront transmis directement à la DEAL à sa demande.

6. MOYENS TECHNIQUES

6.1 MOYENS MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS

La SORECO exploite actuellement une carrière sur la zone de Pierrefonds depuis 2016 et une installation fixe de traitement des matériaux au niveau des 3 Cheminées depuis, sur la commune de Saint-Pierre.

La SORECO possède une installation fixe composée des unités de production primaire, secondaire, tertiaire avec les caractéristiques suivantes :

- Capacité : 400 000 Tonnes / an
- Alimentation : 600/900 mm
- Puissance : 1000 kW
- 500 mètres de bandes transporteuses
- Différents postes :
 - Matériaux concassés : 0/4 C, 4/6 C, 6/10 C et 0/8 C destinés à la préfabrication, aux enrobés et au VRD
 - Matériaux semi concassés lavés : 0/4 SCL, 4/10 SCL et 10/20 SCL destinés à la production de béton prêt à l'emploi
 - Graves routières 0/31.5 et 0/20
 - Graves béton 0/20
 - Gabions 80/130
 - Traitement sable 0/1

Le site des trois cheminées accueille également une installation mobile de traitement des matériaux dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Capacité : 200 000 Tonnes / an
- Alimentation : 600/900
- Production de graves 0/80 et 0/63

La SORECO possède une ensacheuse avec une capacité de 3,6 t/heure au niveau de son installation de traitement fixe.

Le service de livraison assuré par la SORECO est effectué avec la flotte suivante :

- Camions benne de 19 tonnes (10 tonnes utiles, engin autorisé pour CILAOS)
- Camions benne de 32 tonnes (15 tonnes utiles, engin non autorisé pour CILAOS)
- Semi-benne 38 tonnes et 44 tonnes (24 tonnes utiles, engin non autorisé pour CILAOS)

Le parc d'engins utilisé sur la carrière est le suivant :

- 1 pelle 50 T
- 1 pelle 40T
- 1 chargeur
- 1 à 2 dumpers

6.2 MOYENS HUMAINS

La SORECO a pour effectif 23 personnes, qui travaillent sur l'installation de traitement de matériaux et sur la carrière Dijoux 2. Les tâches peuvent être réparties en 2 pôles.

6.2.1 *Un pôle administratif*

Le pôle administratif est composé :

- D'un directeur général,
- D'un service administratif/compatibilité/financier,
- D'un service commercial,
- D'un service qualité et développement (A cheval sur les pôles administratif et technique).

6.2.2 *Un pôle technique*

Le pôle technique est composé :

- D'un service de maintenance,
- D'un responsable d'exploitation,
- D'un responsable de production,
- D'un responsable ensacheuses/gabions,
- D'ADV administratifs et logistiques,
- De chauffeurs (pelles, chargeurs, transports)
- D'opérateurs de concassage et ensachage,

Le responsable d'exploitation (chef de carrière), M. Toussaint, organise l'extraction et le traitement des matériaux ainsi que la sécurité environnementale et humaine de la carrière. Il possède 34 ans d'expérience dans le domaine de l'extraction et le traitement de matériaux dont 12 chez la SORECO.

Les critères techniques retenus pour chaque poste spécifique à l'exploitation et au traitement des matériaux, sont définis dans les fiches de postes disponibles en annexe 2.

L'organigramme complet de la SORECO est le suivant :

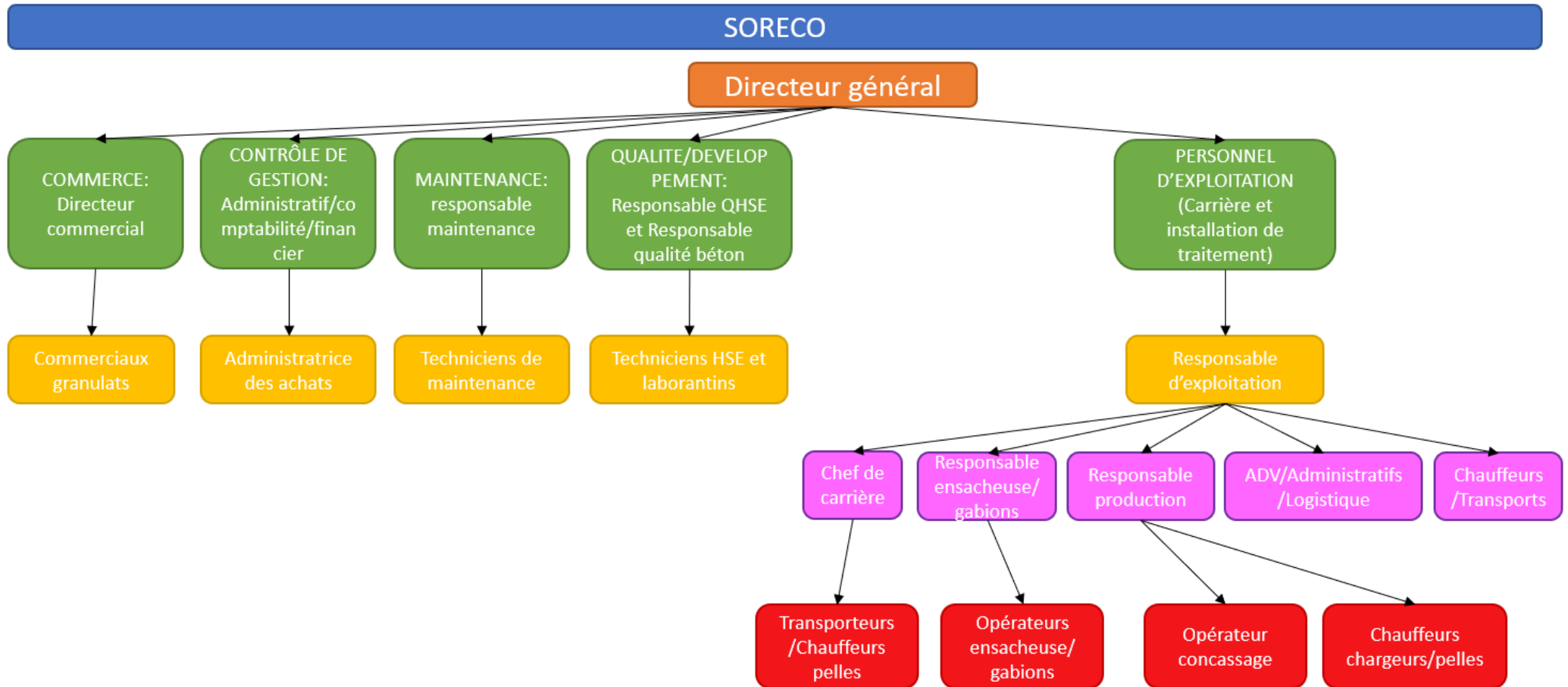


Planche 1 : Organigramme fonctionnel de la SORECO pour 2022

6.2.3 Appui technique extérieur

Bureaux d'études

La SORECO s'appuie sur différents bureaux d'études afin d'assurer le bon fonctionnement de ses installations et son développement, dont :

- des bureaux d'études techniques concernant les installations et machines de traitement (choix des matériels, fabrication de produits, étude matériaux, etc.)
- des bureaux d'études relatifs à l'environnement et la sécurité (études environnementales, demande d'autorisation, mesures de bruit, mesure de poussières, etc.)
- des bureaux d'études relatifs à la santé et à la sécurité (Prévenchem, etc.)

La SORECO dispose de suivis annuels avec ces bureaux d'études pour le bon déroulement de l'exploitation de sa carrière.

Organisations professionnelles

Différentes organisations professionnelles existent dans le domaine des carrières et des granulats, dont en particulier l'UNICEM.

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction est la fédération de 12 syndicats qui représentent les industries extractives de minéraux ainsi que les fabricants de matériaux de construction (bétons, mortiers, plâtre, etc.). Ses missions sont les suivantes :

- « Coordonner » pour démultiplier la mise en œuvre des politiques professionnelles et développer l'animation syndicale au cœur des territoires,
- « Représenter les entreprises » pour une action continue de lobbying,
- « Accompagner les entreprises » en développant un ensemble de conseils, de services et d'outils pédagogiques adaptés à chacun de ses adhérents,
- « Faire progresser » les entreprises adhérentes,
- « Informer » en diffusant des enquêtes statistiques, études ethniques et autre via un centre de ressource documentaire majeur,
- « Dialoguer » en gérant la convention collective « Carrière et Matériaux »,
- « Sensibiliser » en faisant reconnaître le rôle d'intérêt collectif des activités de ses membres,
- « Promouvoir » les atouts sociaux, économiques et environnementaux d'une filière référente en matière d'économie circulaire et de développement des territoires.

La SORECO est adhérente à l'UNICEM, à ce titre, elle se situe dans un cadre adéquat afin de progresser et développer son activité tout en étant au fait des normes et évolutions réglementaires et d'interagir avec représentants du Ministère et des services de l'État.

7. MOYEN TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE POUR LE PROJET

La SORECO continuera de s'appuyer sur des bureaux d'étude extérieurs afin d'opérer le suivi annuel de la carrière et son extension.

La SORECO possède le personnel qualifié en nombre suffisant, un parc d'engin adéquat ainsi qu'une installation fixe de traitement des matériaux. Une installation sera ajoutée sur site mais les machines sont d'ores et déjà possédées par la SORECO.

La SORECO n'a donc pas besoins d'engager d'autres moyens, qu'ils soient humains ou matériels, hormis pour l'achat ou la location de deux dumpers (camions anti-retournement).

8. CONCLUSION

La SORECO dispose ainsi des capacités techniques et financières requises.

L'exploitation depuis plusieurs années d'une installation de traitement des matériaux et de deux carrières (Carpy et Dijoux 2) lui a permis d'acquérir une solide expérience et de devenir un acteur fiable dans le secteur de la fourniture de granulats du sud de la Réunion.

9. ANNEXES

ANNEXE 1	EXTRAIT KBIS DE LA SORECO
ANNEXE 2	FICHES DE POSTES DE LA CARRIÈRE

Extrait Kbis de la SORECO



N° de gestion 1976B00004

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 7 mars 2022

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 310 879 887 R.C.S. Saint-Pierre de la Réunion
Date d'immatriculation 13/02/1976
Dénomination ou raison sociale **SOCIETE REUNIONNAISE DE CONCASSAGE**
Sigle SORECO
Forme juridique Société par actions simplifiée
Capital social 110 000,00 Euros
Adresse du siège route de l'Entre Deux Pierrefonds 97410 Saint-Pierre
Nomenclature d'activités française (code NAF) 0812Z
Durée de la personne morale Jusqu'au 12/02/2075
Date de clôture de l'exercice social 31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms LEANDRI Pascal Jacques
Date et lieu de naissance Le 29/11/1960 à Thionville (57)
Nationalité Française
Domicile personnel 32 rue Miramiel Boucan Canot ST GILLES LES BAINS 97434 Saint-Paul

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination EXA SA
Forme juridique Société anonyme à conseil d'administration
Adresse 4 rue Monseigneur Mondon 97476 Saint-Denis CEDEX
Immatriculation au RCS, numéro 337 725 949 Saint-Denis de La Réunion

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination AUDITEC SA
Forme juridique Société anonyme à conseil d'administration
Adresse 4 rue Monseigneur Mondon 97476 Saint-Denis CEDEX
Immatriculation au RCS, numéro 325 423 739 Saint-Denis de La Réunion

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement route de l'Entre Deux Pierrefonds 97410 Saint-Pierre
Activité(s) exercée(s) Concassage fabrication d'agglos
Nomenclature d'activités française (code NAF) 0812Z
Date de commencement d'activité 02/01/1976
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

Greffé du Tribunal Mixte de Commerce de Saint-Pierre de la Réunion

27 RUE du Presbytère
97410 ST PIERRE DE LA REUNION

N° de gestion 1976B00004

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- *Mention n° 8*

La conversion du montant du capital des francs en euros a été effectuée d'office par le greffe en application du décret N° 2001-474 du 30 mai 2001 :
Ancien montant : 500 000.00 FRF nouveau montant : 76 224.51 Eur

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Fiches de poste de la carrière

Chef de Carrière



Description du poste :

Le chef de carrière est le responsable du site d'exploitation de la carrière Dijoux 2 et de l'installation mobile de traitement.

Au carrefour des domaines de la technique, du commercial, de la gestion, de la sécurité et de l'environnement, le chef de carrière aura en charge de faire vivre l'exploitation du site en organisant la production à travers la planification et le contrôle :

- de l'extraction des matériaux selon le plan de phasage défini,
- du traitement des matériaux.

L'objectif du Chef de carrière sera d'optimiser le rendement du site, tout en veillant au respect de l'environnement et aux règles de sécurité imposées par l'Arrêté Préfectoral d'autorisation et le RGIE.

Sous la direction du gérant de la SORECO, le Chef de carrière :

- dirigera et gèrera le personnel du site,
- s'occupera du matériel d'extraction et de traitement en planifiant notamment les travaux de maintenance,
- élaborera le budget,
- suivra les dépenses,
- conseillera le client sur les produits adaptés à ses besoins.

Diplôme requis :

- Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Chef de carrière ;
- Diplôme d'études Universitaires Scientifique et Technique (DEUST) option pierres ornementales et granulats ;
- Mention Complémentaire (MC) exploitation de carrières et traitement des granulats.

Conducteur d'engins de Travaux Publics



Description du poste :

Sous la surveillance du Chef de carrière et du Gérant de la SORECO, le conducteur d'engins de Travaux Publics (TP) a pour mission de piloter les engins présents sur le site de la carrière Dijoux 2.

Il sera amené à conduire plusieurs catégories d'engins à savoir :

- des dumpers pour le transport de matériaux ou de remblais,
- des pelles hydrauliques munies d'un godet pour l'extraction des matériaux,
- de chargeuses sur pneus dans le cadre des opérations de remise en état de la carrière, le chargement des matériaux dans les engins mobiles de traitement (concasseurs, cribles, etc.) et le chargement des camions.

Dans le cadre de l'extraction et de la remise en état, le conducteur d'engins travaillera selon des cotes de hauteur, profondeur et largeur qui lui seront indiquées. Il sera amené à conduire des engins extrêmement puissants, dont certains atteignent une valeur de plusieurs millions d'euros. Son rôle sera déterminant dans la production de granulats.

Le conducteur d'engins de TP devra avant tout connaître parfaitement sa ou ses machines, les risques inhérents à chaque engin et savoir effectuer les petites réparations.

Il assurera :

- l'entretien sommaire de l'engin dont il aura la responsabilité : contrôle de son état et réalisation des petites réparations (graissages journaliers, etc.).
- la vérification du fonctionnement des dispositifs de sécurité et signalera toute anomalie.

Il devra par ailleurs :

- respecter les consignes de sécurité,
- manœuvrer avec une maîtrise totale parmi les autres engins et les autres personnes travaillant sur le site,
- suivre les plans définis et apprécier les difficultés du terrain où il exercera.

Son travail exigera une grande précision, de la vigilance, du sang-froid et de bons réflexes. Exposé au bruit et à la poussière, il devra faire preuve d'une bonne endurance et respecter le port des Equipements de Protection Individuelle (EPI).

Diplôme requis :

- CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) Conducteur d'engins de travaux publics et carrières,
- CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) Maintenance des matériels de travaux publics et de manutention,
- BP (Brevet Professionnel) Conducteur d'engins de chantier de travaux publics,
- Bac pro Maintenance des matériels, option travaux publics et manutention,
- CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) R 372-4 (Engins de chargement à déplacement alternatif (chargeuses, chargeuses-pelleteuses ...))

Responsable Qualité Sécurité et Environnement



Description du poste :

Sous la direction du Chef de carrière et du Gérant de la SORECO, Le responsable Qualité Sécurité et Environnement (QSE) aura pour mission :

- de définir la politique qualité et gestion des risques environnementaux sur le site de la carrière et d'en assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, en coopération étroite avec le Chef de carrière et le Président de la société,
- de faire respecter les normes en matière de qualités qui pourront être mises en place (ISO 14 001, ISO 9 001, etc.) et la législation en matière de sécurité et d'environnement (RGIE notamment),
- de mettre en œuvre les mesures de réduction des impacts prévues dans le dossier de demande d'autorisation et dans l'Arrêté Préfectoral d'autorisation,
- d'assurer les suivis au quotidien des indicateurs qualité et d'analyser les résultats des auto-contrôles (poussières, bruit, rejet d'eau, etc.),
- d'animer le système de management QSE et d'assurer une veille environnementale et réglementaire,
- d'être l'interlocuteur privilégié des services de la préfecture (DEAL, DAAF, etc.) et représenter la SORECO lors des inspections.



Au carrefour des domaines de l'environnement, de la sécurité et de la technique, le responsable QSE devra posséder une :

- une sensibilité à l'environnement,
- une expertise technique des activités d'extraction et de concassage dont en particulier les procédés, les flux et les technologies associées,
- une maîtrise des outils de l'informatique de gestion,
- une parfaite connaissance des principes de la certification,
- une aisance rédactionnelle.

Diplôme requis :

- Un diplôme de niveau Bac +4 ou 5, master ou école d'ingénieur en environnement.

Opérateur d'installation de traitement

Description du poste :

Sous la responsabilité du Chef de carrière ou du Gérant de la SORECO, L'Opérateur d'installation de traitement devra réaliser le programme de fabrication prévu sur les plans quantitatifs et qualitatifs, en mettant en œuvre la chaîne mobile de traitement des matériaux depuis l'alimentation, jusqu'aux lieux de stockage ou d'expédition des produits élaborés.



L'Opérateur d'installation sera chargé de traiter les matériaux issus de la carrière, pour en faire des matières premières élaborées et propres, grâce à une installation mobile de traitement composée d'un broyeur et d'un crible. L'installation fixe de traitement située sur un autre site est composée d'une chaîne primaire, secondaire et tertiaire.

Il devra assurer le bon fonctionnement des installations, en réaliser l'entretien courant et participer aux opérations de maintenance.

Dans le but de contrôler et vérifier les équipements de traitement, il effectuera les analyses d'usages et interviendra aussitôt en cas de dysfonctionnements ou défauts majeurs. Véritable spécialiste en informatique et en maintenance mécanique et électronique, il sera en charge, sous la direction du Chef de carrière, de la production des granulats et des réglages quotidiens.



Les granulats comme la grande majorité des matériaux de construction doivent être conformes à des normes, dont les principales références sont : la norme NF P 18-545 et la norme NF EN 12620. L'opérateur de l'installation de traitement, procédera en collaboration avec le responsable Qualité Sécurité et Environnement, à la réalisation d'analyses et de contrôles des caractéristiques de la fabrication des granulats afin d'être conforme aux normes en vigueur. Il pilotera et réalisera notamment les essais nécessaires pour la normalisation des matières élaborés et l'élaboration des Fiches Techniques Produits (FDP).



Ce travail requiert des aptitudes techniques, un sens de l'organisation, de la rigueur, ainsi qu'une bonne connaissance des principes de normalisation des granulats destinés à la construction. Autonome et responsable, l'Opérateur d'installation de traitement devra être très précis, minutieux et également disponible pour être efficace. Homme de communication, il aura le sens de l'observation et sera anticiper les dysfonctionnements.

Diplôme requis :

- CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) ou BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles) Mécanique ou maintenance des systèmes automatisés,
- CQP (Certificat de qualification professionnelle) pilote d'installations de traitement de granulats.